

### La Deutsche Schule Toulouse

L'école allemande est une école étrangère privée, qui respecte l'organisation et les programmes éducatifs définis par la Basse-Saxe en Allemagne. Elle est accueillie dans les locaux de l'établissement selon une convention passée entre les deux établissements. Un partenariat fort existe ainsi depuis 20 ans entre cette école et le Collège International V. Hugo qui permet d'échanger des enseignants, des élèves et des pratiques pédagogiques, de construire des projets communs autour de l'enseignement des langues (français et allemand), de l'histoire, des arts, de la musique ou du sport, selon un modèle unique.

### L'association English 31

Une longue collaboration s'est engagée entre le Collège International et English 31 pour favoriser l'enseignement de l'anglais. Des enseignants natifs assurent l'enseignement de l'anglais selon le programme britannique ainsi qu'un enseignement en anglais de l'histoire, de la musique et des arts plastiques.

### Burford School

Depuis des années, un échange scolaire est mis en place entre les deux établissements pour les élèves de niveau 4ème / 3ème de section européenne "anglais". Les élèves partent une semaine en Angleterre avant d'accueillir leurs correspondants.

### Göttingen Schule

L'amitié franco-allemande s'illustre au travers de l'échange scolaire entre les deux établissements pour les élèves de niveau 4ème / 3ème. Les élèves partent pour une période de dix à quinze jours et reçoivent leurs correspondants pour une période identique.

### La voie classique

Les familles qui résident dans le secteur de recrutement du collège inscrivent de droit leurs enfants dans l'établissement (voir le site du Conseil Général 31 pour la carte scolaire).

Les familles qui sont hors-secteur ont la possibilité de déposer une demande de dérogation auprès de leur établissement, transmise à l'Inspection Académique de Haute-Garonne qui étudie la demande au regard de critères nationaux.

### La voie bilangue et section européenne

L'affectation est régie par la carte scolaire, comme pour la voie classique.

Pour se porter candidat, les élèves doivent être animés d'une motivation solide pour l'apprentissage linguistique spécifique et posséder des résultats scolaires conformes aux attentes de ces sections.

La demande se formule au moment de l'inscription dans l'établissement (ou sur proposition du conseil de classe) et est validée par le Chef d'Etablissement.

### La voie de la section internationale britannique

Les élèves candidats doivent posséder des habiletés linguistiques affirmées (environnement familial anglophone, immersion prolongée dans un pays anglophone...).

L'intégration dans la section se fait sur la base de tests, écrit et oral (dossier de candidature à déposer vers février et tests vers avril). Le nombre de places est contingenté à 24 élèves par niveau, sans condition de résidence. Les frais de scolarité en 2014 s'élèvent à 80 euros d'inscription à English 31 et 140 euros par trimestre. Le Fonds Social peut être sollicité pour une aide financière.



Parler plusieurs langues,  
c'est construire  
des ponts  
entre les peuples

Un projet européen  
pour une vocation internationale



# Le fonctionnement du Collège International

Un établissement  
attaché au plurilinguisme  
depuis 1984

On dit qu'une personne est plurilingue si, en plus de sa première langue, elle est capable d'utiliser une ou plusieurs autres langues en toutes circonstances, avec la même efficacité.

## UN ETABLISSEMENT INTEGRE DANS UNE CITE SCOLAIRE

L'établissement accueille environ 230 collégiens, intégrés dans une cité scolaire de près de 2300 élèves.

La Cité Scolaire Internationale offre ainsi une continuité pédagogique entre les classes du collège et celles du lycée.

Les élèves de section internationale britannique peuvent poursuivre au lycée et obtenir un baccalauréat français, portant la mention "section internationale".

Les élèves de section européenne "anglais" sont sollicités pour une inscription dans une classe de transition afin d'intégrer la section internationale britannique. Ils peuvent aussi poursuivre en section européenne et obtenir un baccalauréat portant la mention "section européenne".

**P**lusieurs dispositifs valorisent les parcours linguistiques au Collège.

**La section internationale britannique** accueille, de la 6ème à la 3ème, des élèves pour un cursus scolaire français avec un programme spécifique en anglais. Des enseignants natifs assurent les cours d'anglais et d'histoire selon le curriculum britannique (6h hebdomadaires).

En 4ème et en 3ème, les élèves apprennent une deuxième langue avec l'allemand.

↳ **Les élèves passent alors le Diplôme National du Brevet, mention internationale, et préparent le IGCSE Anglais.**

**La section bilangue** accueille en 6ème et en 5ème, des élèves volontaires pour entamer dès le début du collège l'apprentissage de deux langues. L'anglais et l'allemand sont proposées (3h hebdomadaires chacune).

**La section européenne "anglais"** permet, en 4ème et en 3ème, de poursuivre le parcours initié avec la section bilangue en choisissant de renforcer une dominante linguistique. L'anglais est enseigné pour 4h hebdomadaires auxquelles s'ajoute une heure d'histoire dans cette langue ; l'autre langue continue d'être enseignée pour 3h hebdomadaires.

**Le Projet Trilingue** conduit les élèves de 6ème et de 5ème à se retrouver avec leurs homologues allemands pour les cours d'arts plastiques, d'éducation musicale enseignés selon les trimestres en français, en anglais ou en allemand.

**Le Projet Tandem** permet aux élèves en section bilangue d'apprendre l'allemand en binôme avec un élève de l'école allemande.

**Le Français Langue Etrangère (FLE)** permet de soutenir les élèves non francophones dans la maîtrise de la langue française.

**A**u delà des dispositifs linguistiques qui constituent un marqueur identitaire de l'établissement, le Collège est attaché à la construction de parcours scolaires qui répondent de façon ambitieuse à l'épanouissement individuel et citoyen de chaque élève.

■ Pour renforcer l'enseignement artistique, les élèves disposent de percussions, de claviers et de guitares pour former des "groupes-orchestres".

■ Une semaine du Cinéma Européen contribue à l'émergence d'une culture artistique commune.

■ La volonté de contribuer à l'émergence d'une culture commune conduit à inscrire les élèves au Concours National de la Résistance pour lequel des élèves ont été régulièrement primés.

■ L'attachement à l'exercice d'activités sportives permet de proposer la pratique du badminton, du base-ball, du patin à glace, de la natation...

■ Des cours se déroulent à l'aide de tableaux interactifs pour répondre à la nécessité d'assurer un enseignement adapté aux nouvelles technologies.

■ Des séances d'aide aux devoirs sont organisés certains jours de 17h à 18h pour accompagner les élèves dans leur travail.



Contact : Collège International V. Hugo  
33, bd V. Hugo - BP 317 - 31773 COLOMIERS Cedex  
Courriel : college.vh @ ac-toulouse.fr  
Tel : 05 61 15 94 94  
Fax : 05 61 30 35 91